

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GLOBAL ALLOCATION M

ISIN : FR0007037866

ABEILLE ASSET MANAGEMENT - AEMA GROUPE



Objectifs et politique d'investissement :

■ Classification de l'OPCVM : -

■ Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le FCP a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 30% EURO STOXX® + 30% MSCI World Ex EMU + 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actifs et de taux.

- Le processus de gestion de l'OPCVM se fondera en premier lieu sur une analyse macro-économique et des tendances de marché, permettant de définir les grandes stratégies d'investissement à appliquer en fonction des différentes classes d'actifs. La gestion procède par la suite à l'identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille, en fonction des orientations sectorielles et géographiques pour les marchés actions et en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres pour les marchés taux. Enfin, la gestion procède à l'identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

■ Caractéristiques essentielles :

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation des actifs et à la sélection des valeurs.

- Le portefeuille pourra être exposé entre 40% et 80% de son actif net en actions et en titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net de pays émergents. Les titres détenus relèveront de toutes capitalisations, toutefois l'exposition globale du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations est limitée à 20% de l'actif net.

- Le portefeuille pourra par ailleurs être exposé entre 20% et 60% de son actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire d'émetteurs français, de pays de l'OCDE, et dans la limite de 30% de l'actif net de pays émergents. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

- Les titres relèveront de toutes notations. Les titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) pourront représenter entre 0% et 30% de l'actif net. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

- Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net. Le FCP est exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

- Enfin, l'OPCVM a la possibilité d'investir entre 0% et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

- L'exposition du portefeuille sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

■ Indicateur(s) de référence :

- L'indicateur de référence du FCP est composé des indices suivants (cours de clôture, dividendes et coupons réinvestis) :

○ 30% EURO STOXX® : indice actions libellé en euro et composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited.

○ 30% MSCI World Ex EMU : Cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, converti en euro (cours de clôture - dividendes réinvestis). Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited.

○ 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate : Cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Bloomberg.

- Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

■ Modalités de souscription-rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de bourse, auprès du centralisateur CACEIS Bank (1-3, place Valhubert - 75013 Paris). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 12h (midi), le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

- Cet OPCVM capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

■ Autres informations :

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et/ou d'arbitrage et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- En vue de réaliser son objectif de gestion, le FCP pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des coupons ou des dividendes versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.

- Recommandation : la durée de placement recommandée est de cinq ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

■ Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :

- L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions et de taux.

- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

■ Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital, accru du fait que l'OPCVM est susceptible d'investir en titres spéculatifs.

- **Risque de contrepartie** : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et intégrant des dérivés** : l'utilisation des instruments dérivés expose l'OPCVM à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.uff.net.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

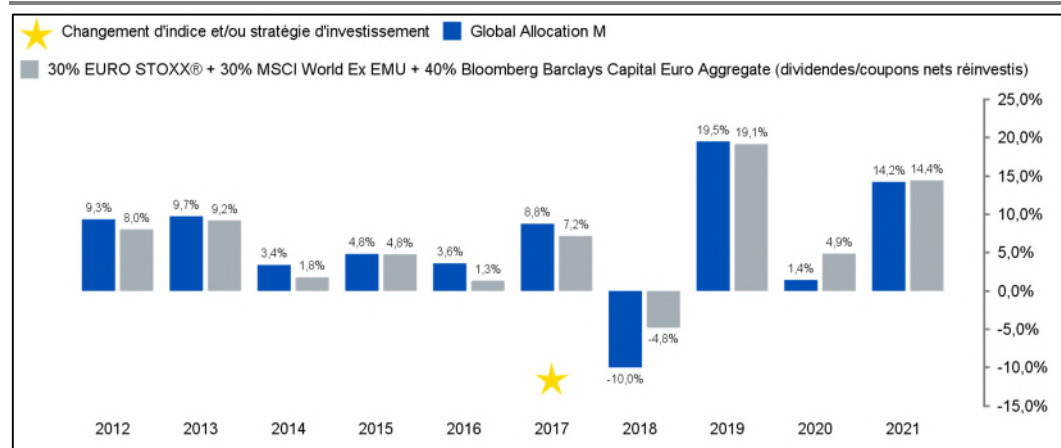
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.uff.net

Performances passées :



Avertissements et commentaires :

Cet OPCVM a été créé le 29/11/1999.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Abeille Asset Management, Engine Europerformance

Au 04/07/2017 : les performances passées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, à cette date, l'indicateur de référence (auparavant 40% EURO STOXX® + 60% EONIA Capitalisé (dividendes/coupons nets réinvestis)), la stratégie d'investissement et le profil de risque de l'OPCVM ont été modifiés.

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** CACEIS Bank
- **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Union Financière de France Banque
UFF Contact
32, avenue d'Iéna - 75783 Paris Cedex 16 - France
Téléphone : 0 805 805 809 (service et appel gratuits)
www.uff.net

- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.uff.net.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.avivainvestorsfrance.fr et un exemplaire pourra être mis à disposition gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 mai 2022.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Abeille Asset Management est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Abeille Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Abeille Asset Management, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.